TASIE CYCLO CLUB

LES ENFANTS REBOISENT

Reprise de sorties régulières.

Les sorties reprendront le Dimanche 7 avril. Rendez-vous à 9 H, devant la mairie.

<u>L'Assemblée Générale</u> du club se tiendra le samedi 6 avril à 19 H à la salle polyvalente.

A.S.L.

Création d'une nouvelle section"sport détente adultes", destinée à permettre une activité sportive de loisir excluant toute perspective compétitive ou élitiste. Une assemblée générale constitutive se tiendra à la salle polyvalente <u>le mercredi 27 mars à 19 H.</u>
Toutes les personnes désireuses de participer à cette activité sont invitées à cette réunion.

ORDURES MENAGERES

<u>A partir du ler avril</u> le ramassage des ordures ménagères aura lieu les :

LUNDIS, MERCREDIS, VENDREDIS, SAMEDIS à partir de 7 H.

La Vidaresse***

CAMPING CARAVANING

D15 83136 Ste ANASTASIE sur ISSOLE 9472.2175

Donne Leçons de Piano - Enfants et Adultes -Pierre LAURENT Tél: 94-86-91-80 ou 94-72-24-34

L'outilleur Auvergnat

Le Camion de Vente sur Place d'Outillage sera à Sainte Anastasie le 25 Mars prochain face à la Coopérative

ENFANCE MALTRATTEE

La Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales nous communique :

qu'elle vient de mettre en place un service d'appel teléphonique National gratuit pour L'ENFANCE MALTRAITEE ce numéro est 05 05 41 41 ACCESSIBLE 24 HEURES SUR 24 (Numéro Vert)

Nous apprenons avec plaisir la naissance de Johan, fils de Denis CECINI et de Christelle BECHE. Nous adressons toutes nos félicitations aux heureux parents et grands parents. Au début de l'année scolaire, l'équipe pédagogique avait préparé un projet d'école tourné vers l'environnement et la forêt.

Une des parties de ce projet concernait le reboisement d'une parcelle communale qui avait brûlé au printemps dernier. Restait le nettoyage.

Les instituteurs et l'association de parents d'élèves lançaient donc un appel aux parents et amis de la forêt pour défricher le terrain.

Si les volontaires étaient peu nombreux au rendez-vous, ils étaient plein de courage et de bonne volonté. Le travail s'organisa rapidement, les uns à la tronçonneuse, d'autres à la hache, d'autres encore déblayant et brûlant les branches coupées. En début d'après-midi le terrain était nettoyé.

Beaucoup reste à faire. Il faudra encore enlever les souches, contacter les organismes qui accepteront de nous fournir des arbres, les planter, les entretenir. Mais quelle satisfaction pour les enfants et pour ceux qui participeront à cette opération de savoir qu'ils contribuent ainsi au renouvellement de notre forêt.



10. CREATION D'UN POSTE D'ENSEIGNANT A L'ECOLE MATERNELLE.

Le Maire informe le Conseil Municipal du projet de modification de carte scolaire concernant SIE ANASTASIE. Cette modification prévue se traduirait par l'ouverture d'une classe maternelle supplémentaire dès la prochaine rentrée scolaire.

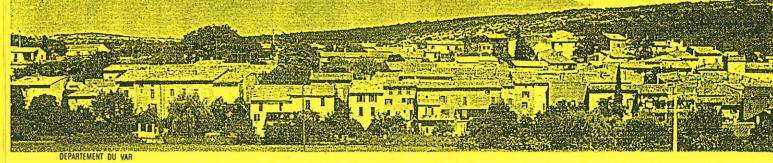
Après avoir pris connaissance de cette correspondance et en avoir délibéré, le Conseil Municipal unanime exprime sa satisfaction et émet un avis favorable à la réalisation du projet.

Il précise que les moyens matériels de sa compétence seront naturellement mis en place en temps opportun.

RAMASSAGE DES MONSTRES

Jeudi 28 mars, comme tous les derniers jeudis du mois, la commune organise un ramassage de vos monstres (machines à laver, vieux meubles, etc...). Vous êtes invités à vous faire inscrire en mairie ; le ramassage se fait à domicile. Ne défigurez pas le paysage en les déposant près des containers, s'il vous plait.

Sainte-Anastasie



N° 2

MARS 1991



BULLETIN MUNICIPAL

SOMMAIRE

- 1. LE MOT DU MAIRE
- 2. CONSEIL MUNICIPAL
- 3. CONSEIL MUNICIPAL (SUITE)
- 4. CHRONIQUE PROVENCALE
 TRAVAUX EFFECTUES
- 5. LA VIE ASSOCIATIVE
- 6. REBOISEMENT

LE MOT DU MAIRE

Si, tous nous connaissons l'Issole, il n'en est pas forcément de même pour le Canal d'Arrosage dont beaucoup se plaisent à dire qu'il 'n'est plus ce qu'il était"!

Depuis le gué de Presse Goiran, jusqu'au Camp de Bordeau, tantôt aérien, tantôt souterrain, le réseau gravitaire d'irrigation se faufile à la limite haute des prairies et des meilleures terres agricoles du village.

Hommis sa partie bétonnée, au demeurant peu esthétique, il constitue un élément pittoresque de notre paysage que beaucoup voudraient voir préserver.

Sans nous immiscer dans les affaires privées d'un syndicat, nous ne pouvons que regretter le déclin évident de ce qui est, un peu cependant, une parcelle de l'héritage collectif des Saints-Anastasiens.

La disparition à terme, de ce réseau modifierait en effet profondément notre environnement qui n'est pas, comme il est plaisant quelquefois de l'entendre dire, oeuvre de la seule nature. Voyons-y plutôt le fruit de siècles de labeur de générations d'agriculteurs.

Toujours propriété de riverains "ARROSANTS" cet ouvrage antique est géré par un syndicat dont les derniers statuts datent de 1853.

Aujourd'hui qui sont ces "arrosants" ? des agriculteurs, des jardiniers résidents ou non, des propriétaires de friches ou des amateurs de coin de verdure, de pêche...

Cette grande disparité recèle bien des incertitudes quant à l'avenir de l'Association des Faux de l'Issole (tel est son nom) qui n'a eu jusqu'à ce jour, qu'une vocation agricole.

Qu'adviendrait—il en effet demain de ce syndicat si, par exemple, une assemblée générale exprimait d'aventure d'autres choix et définissait des objectifs moins exclusivement conformes à sa fonction originelle.

Tout cela doit être bien pesé par les intéressés eux-mêmes, car bien que la Commune puisse participer à cette réflexion, elle n'a ni la vocation, ni l'intention de régenter ce domaine privé dont la défaillance n'est pas encore explicite.

Jean-Pierre MORIN

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 22/02/91

ETATENT PRESENTS: MM.BROSSAUD.REMY.CUENOT.MACHET.RAYNALD. ABELLO.FORISSIER.ISTRIA.TOSELLO.CORBIER.LALANDEC. MMES LAURENT BOCOUET.

Sous la Présidence de M. MORIN, Maire.

ETAIT ABSENT: M.DEHAYE donne pouvoir à M. FORISSIER.

ORDRE DU JOUR:

- 1. Demande de subvention au Conseil Général
- 2. Vote des taux d'imposition locale pour 1991
- 3. Programme prévisionnel des travaux pour 1991
- 4. Pompes Funèbres
- 5. P.O.S.
- 6. Carrière du Défens
- 7. Cession d'une parcelle communale
- 8. Redevance des ordures ménagères du camping
- 9. Participation au Centre de Secours de BRIGNOLES
- 10. Création d'un poste d'enseignant à l'école maternelle
- 11. Opération débroussaillement des Parents d'Elèves

1. DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL GENERAL POUR ACQUISI-TION DE DIVERS MATERIELS SPORTIES D'AMEUBLEMENT ET D'AMENAGEMENT EXTERIEUR DE LA SALLE POLYVALENTE.

L'achèvement de la salle polyvalente conduit à en poursuivre l'installation indispensable (panneaux de basketball, de volley-ball, de tennis...clôture, portail...). Le Maire après avoir présenté les devis estimatifs et quantitatifs d'un montant de 109 000 F, propose, compte tenu de l'effort financier exceptionnel accompli à ce jour par la commune, qu'une subvention spécifique de 50 000 F soit demandée au Conseil Général du VAR. Adopté à l'unanimité.

2. VOIE DES TAUX D'IMPOSITION LOCALES POUR 1991.

Le Maire expose qu'il y aurait lieu de fixer les taux des quatre taxes locales. Il propose que sans augmentation et en dépit des charges de la commune, ces taux soient reconduits à leur niveau de 1990, soit :

TAXE D'HABITATION.....8,88 % TAXE PROFESSIONNELLE......24,68 %

Après en avoir délibéré, le Conseil adopte la proposition par 14 voix pour, 1 abstention.

3. PROGRAME PREVISIONNEL DES TRAVAUX POUR 1991.

M. CUENOT, Premier Adjoint, présente au Conseil une première liste des travaux susceptibles d'être réalisés en

Ce programme reste subordonné aux décisions du Conseil en matière budgétaire. Il constitue donc à ce stade un élément de réflexion à la disposition des élus, ceci avant le vote du Budget Primitif le 29 mars prochain.

(PREVISION 1991) TRAVAUX REGIE:

Garage des Aires :

- couverture
- crépi

Restaurant scolaire:

- crépi côté nord
- etanchéité agglos
- office à terminer
- paillasse
- carrelage mural

Entourages conteneurs déchets:

- 1. Bréguières
- 2. Bertrand Marin (si autorisation)
- 3. Vallon de Gueirol
- 4. Place de la Gare
- 5. Naple
- 6. Rue des Vendanges

Place de La Gare :

- murets pour noyer les poteaux électriques (bancs)
- escaliers d'accès
- réfection de la lampisterie

Signalisation:

- mise en place des panneaux de localisation
- complément de panneaux directionnels
- numérotation chemins

Embellissement:

- mret contre-bas Naple pour cacher poteaux électriques

- élargissement chemin des Fabres (niveau DEHAYE)
- bétonnage des chemins :
 - * Grande Vigne
 - * St Quinis
 - * Bassague

Salle polyvalente:

- électricité
- vestiaires
- rideaux
- mur d'escalade
- vitrine
- tableau d'affichage
- protections portes-fenêtres petite salle
- dossiers coffres

Plantations:

- Salle polyvalente:
 - * oliviers
 - * plantes rustiques
- garage des Aires :
 - * clôture
- Place de la Gare :
 - * haies
- Ilot cimetière CD 15

Village:

- corbeilles à papier sur potelet
- tracés parking rue Notre Dame

Les Cigales:

- clôture

LA VIE ASSOCIATIVE

REUNION PARENTS D'ELEVES

L'Assemblée Générale de notre association a eu lieu le 19 février dernier, sous la présidence d'honneur de M. le Maire. La lecture du compte rendu moral et du bilan financier a été faite devant une assemblée peu nombreu-

Il a été procédé à la réélection du bureau ; les membres précédents sont réélus à l'unamité; Mne CODINA a remplacé le trésorier démissionnaire.

La séance se termine sur des voeux communs pour une plus grande participation des parents.



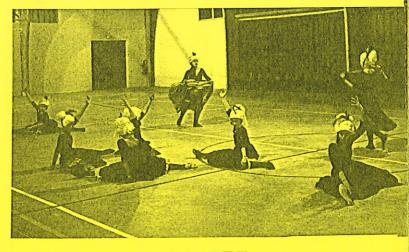
TOP FORM

Gym-tonic, danse, karaté. Les séances d'entraînement ont

- Gym-tonic: mardi 15 H et 16 H 15

jeudi 15 H

Enfants: mardi 17 H 15



BASKET

Après leur victoire en déplacement à LA MOTTE sur le résultat de 20 à 14, nos poussines méritent un grand BRAVO!!! car pour leur première saison en championnat du VAR, nos jeunes basketteuses terminent secondes au classement général.

En cette occasion le club A.S.L. BASKET appelle tous les jeunes désirant pratiquer : ce sport à venir se faire inscrire à la salle polyvalente les mercredis de 13 H

COMBATTANTS VOLONTAIRES

L'Assemblée Générale de l'Association des Combattants Volontaires de SIE ANASTASIE, FLASSANS et BESSE a eu lieu le dimanche 24 février à la salle polyvalente de STE ANASTASIE. Elle était présidée par M. Jean-Pierre MORIN, Maire, en présence de M. ROUSSEAU, Président Départemental.

La séance a été précédée d'une minute de silence pour honorer nos compagnons disparus.

Après le rapport moral et financier, le bureau a été renouvelé.

A l'issue de cette amicale assemblée, un apéritif fut offert aux participants par le bureau de l'association.



COMITE DES FETES Assemblée Générale le 29 mars 1991 à 18 H 30 à la salle

polyvalente.

Lundi de Pâques, ler avril, toute la journée : brocante, puces, foire artisanale, marché paysan. Place de la Gare.

CLUB DES CIGALES

Nous avons le plaisir d'informer nos adhérents que nous disposons de 5 places pour l'opérette 'Le Pays du Sourire". Prix avec transport en car: 130 F. Départ à 13 H, le samedi 6 avril. Veuillez régler avant le 22 mars, nous devons payer le théâtre avant le 25

Au programme de notre club (en principe):

- le 27 avril : sortie à LA CHARTREUSE DE LA VERNE et le village des tortues.
- le 1er mai : un monument prestigieux LE PONT DU GARD et TARASCON.
- en juin : les Calanques de CASSIS.

Nous vous donnerons davantage de précisions en temps utile, mais vous pouvez dès maintenant choisir et faire votre programme. Amicalement.

Le Club des Cigales communique:

Tous les mardis après-midi de 14 H à 16 H 30, 1'atelier de couture propose à toutes les personnes intéressées des cours de couture théoriques et pratiques, des cours de tricot et de crochet, des cours de broderie (main ou machine) etc...

Pour vous inscrire, venez le mardi au local du club, rue Alphonse Daudet, ou téléphonez à Mme NADAL au 94.72.25.59 aux heures des repas.

CONSEIL MUNICIPAL SUITE

Ecarts:

- 2 à 3 panneaux d'affichage
- numérotation des points lumineux

Bancs Publics: (sous réserve)

- Pré de la Font
- chemins

Aménagement des locaux municipaux : (sous réserve)

- salle du Conseil
- bureaux
- accueil
- cadastre

Cette première liste comprend essentiellement des travaux réalisés en régie.

D'autres travaux seront effectués soit par des syndicats intercommunaux soit par des entreprises :

TRAVAUX 1991. SYNDICATS.ENTREPRISES:

Eclairage public:

- chemin de Bellevue
- chemin de la Bassaque
- chemin des Oustaous Routs (complément)
- chemin de Naple (complément)
- rue de la Colline, 1 point lumineux
- rue Garnier, 1 point lumineux
- 4 tubes fluo à changer

Voirie:

- chemin de Plane Bouis
- chemin Vallon de Gueirol
- La Calade
- rue Pique Quoi
- rue des Poilus
- salle polyvalente (voir devis D.D.E.)

<u>Sécurité</u>:

- 10 poteaux incendie en périphérie urbanisée

Divers:

- 2 traversées de rues
- clôture ensemble sportif et culturel

4. POMPES FUNEBRES.

Le Maire indique au Conseil qu'à la suite de la vente de l'Entreprise de Pompes Funèbres BAPTISTE à la Société ROBLOT, le service extérieur des Pompes Funèbres n'est actuellement plus concédé.

Il demande au Conseil de se prononcer sur l'opportunité de concéder à nouveau ce service à une entreprise privée. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré convient dans l'immédiat de surseoir à toute décision et de réexaminer éventuellement ce problème ultérieurement.

5. P.O.S.

M. CUENOT, Adjoint, présente l'état d'avancement des travaux de révision du Plan d'Occupation des Sols. Il précise les points essentiels semblant acquis à ce jour (zones N A par exemple).

6. CARRIERE DU DEFENS.

6.1. Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur l'abrogation d'une demande de défrichement forestier concernant une surface de 4,75 ha, au lieudit "Le Défens". Cette parcelle est propriété communale.

Adopté à l'unanimité.

6.2. Le Maire rappelle par ailleurs qu'après la décision de refus de M. le Préfet du VAR, et compte tenu de la position aujourd'hui claire de la commune de KORCALQUEIRET, la commune de SIE ANASTASIE a demandé le classement en zone boisée protégée de la parcelle n°1 section C 1 au

lieudit "Le Défens".

7. CESSION D'UNE PARCELLE COMMUNALE.

M. TOSELLO vient de formuler une demande d'acquisition d'une parcelle communale appartenant au domaine public. Le Maire rappelle qu'il est nécessaire de déclasser la dite parcelle sise rue Notre Dame, (d'une contenance de $15\ \mathrm{m}^2$). Le Conseil Municipal donne son accord de principe à cette transaction, aux conditions suivantes :

- l'acquéreur s'engage à supporter la totalité des frais d'actes de procédure et d'enquête publique.

- il autorise M. le Maire à contacter le Cabinet ARACON pour établir les documents d'arpentages nécessaires.

- il lui donne pouvoir pour signer toutes les pièces se rapportant à cette opération et l'autorise à lancer la procédure d'enquête publique.

8. REDEVANCE DES ORDURES MENACERES DU TERRAIN DE CAMPING.

La commune, par délibération en date du 18 décembre 1990, a institué la redevance des ordures ménagères, ceci en remplacement de la taxe fiscalisée des ordures ménagères. Le Maire propose aujourd'hui et conformément à l'avis de la commission des finances d'instituer cette redevance d'enlèvement des ordures ménagères pour le terrain de camping. Le tarif en serait le suivant : 13 000 F par an pour un service rendu au bénéfice d'environ 130 emplacements.

Cette décision prendra effet à compter du 1 janvier 1991. Adopté à l'unanimité.

9. PARTICIPATION DES COMMUNES AU FONCTIONNEMENT DU CENTRE DE SECOURS DES POMPIERS DE BRIGNOLES.

La création d'un centre de secours secondaire à GAREOULT entraîne pour les communes rattachées au centre de BRIGNOLES une modification du taux de leur participation. En conséquence, M. CESIOR, Maire de BRIGNOLES, nous propose un avenant prenant en compte cette nouvelle situation. Le Maire propose au Conseil de donner un avis favorable à cette proposition, à savoir : le taux de participation par habitant est fixé par an à 17 F et le montant de la participation communale est porté à 20 825 F.

Adopté à l'unanimité.

CHRONIQUE PROVENCALE

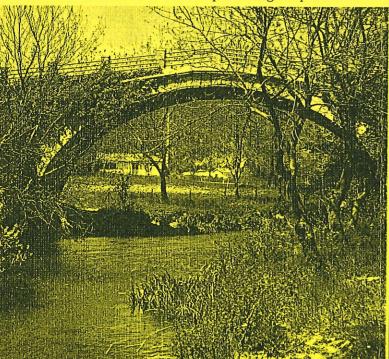
Après tant d'annados de seccaresso cregueriam ben qu'Issolo fesse coumo dins tant d'endrechs e sequesse coumpletamènt. Urousamènt lei plueios d'aoutouno adugueroun proun d'aigo qu'Issolo raiesse encaro fins qu'oou pouant de Besso.

Prouvènço terro de la set ! Mai pas per naoutrei qu'avem la chanço d'aguer uno ribièro que raio touto l'annado.

Issolo ten soun sourgènt cou pè de la plano d'Agni. Aquèou gros massis coouquier que perloungo Sinto Baoumo e de mounte raioun tout a l'entourn dei ribieros impourtantos: Gapèou vers lou miéjour, Carami vers l'ubac e l'Issolo vers lou levant. Mai l'aigo raio pas luen estent qu'Issolo a fach soun fièch entre la Rocobrussano e Garèou dins uno esparpaillado de graves e de caillassos: l'aigo se li perde aqui dedins. Temps en temps dei fouants a Garèou, Fourcoouquier, Santo Estagié aduisoun soun aigo e es per aquo que, nourmalamènt, dèsquèi Garèou fins qu'oou lac de Carcès, l'a toutjourn d'aigo mene l'estiou.

Es qu'aquest' aigo es preciouso. Despuei 1'an pebre lei paisans an barrat la ribièro, cavat dei béaous, dei canaous d'eigage per assaigar lei prados per aguer de fèm per lei chivaous lei muous lei vacos...e per faire venir lei lièoumes dins leis ouarts.

En mai d'aquo lei resclaouvos permetièn de faire virar lei rodos dei moulins per escrachar lou blat e aguer de farino, dei paradours, merço de moulin per cooucar la lano dei moutouns. Lei camins proufiechavoun d'aquelei resclaouvos per n'en faire de gafos per traversar la ribièro. E! Un pouant cousto car de bastir e d'entretenir. A l'ouro d'aro quouro venèr de Fourcoouquier, si creiriam doou coustat de la Nourmandio tant se ver dei prats verds e poulits. Mai foou pas oublidar que tout aquo es la resulto doou trabail deis omes e que si faguèt pas soulet.



RESUME: la rivière d'Issole qui prend sa source au pied du massif d'Agni coule en temps normal toute l'année. C'est pour cela que la vallée est verdoyante. Autrefois, les retenues déviaient l'eau dans des canaux pour faire tourner les roues des moulins à farine et des moulins à foulon (les paradous).

R.Jacolot-Benestan, P.Revol

TRAVAUX REALISES SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL DU 15 FEVRIER AU 15 MARS 1991

- <u>Garage municipal des Aires</u>: poursuite des travaux : enduits extérieurs et intérieurs, pose de menuiseries.

La mairie dispose dorénavant d'un vaste local utilisable comme garage des véhicules municipaux (camion, tracto-pelle, voiture de service) dépôt de matériel et atelier.

La superficie disponible est de 176 $\rm m^2$, dont 47 $\rm m^2$ pour chacun des anciens réservoirs et 82 $\rm m^2$ pour le garage attenant.

Il faut y ajouter 5 boxes de 15 m² chacun destinés au stockage des matériaux.

- <u>Pose du portail</u> et du portillon de la salle polyvalente.
- Traitement des nids de poules.

DIVAGATION DES CHIENS

Il est toujours déplaisant de réentendre les mêmes propos, "expression possible d'une autorité mal contenue".

Cela n'est naturellement pas le cas, bien que ce problème de la divagation des chiens suscite (il faut le dire) un "ras le bol" assez général.

En effet, si le fait de vivre à la campagne pourvoit généreusement en quelques avantages, il n'autorise certainement pas celui de faire bénéficier son heureux voisinage des visites assidues, mais un peu encombrantes, de ces néanmoins très charmants animaux de compagnie. La mairie ne souhaite pas (bien que beaucoup l'y incitent avec insistance) devoir appliquer la loi avec toute la rigueur possible.

Aussi et encore, avant d'envisager d'autres mesures, nous faisons appel à la raison des propriétaires de ces adorables bestioles (dont certaines sont si bien connues dans le village, que chacun les interpelle affectueusement par le nom tout aussi populaire de leur maître) pour qu'ils limitent les escapades de leur toutou aux exceptions naturelles que chacun sait inévitables.

EMPLOI DU FEU

<u>DU 15 MARS AU 31 MAI</u>: l'emploi du feu à l'intérieur et à moins de 200 mètres de la forêt est soumis à <u>déclaration</u> qui doit être souscrite en Mairie selon le modèle d'imprimé N°1. (voir tableau d'affichage mairie)

SOCIETE VAROISE
PARCS ET JARDINS
ELAGAGE DEBROUSAILLAGE
CREATION DE JARDINS
AROSAGE AUTOMATIQUE
ENTRETIEN
TEL.94.722992
Ste ANASTASIE